



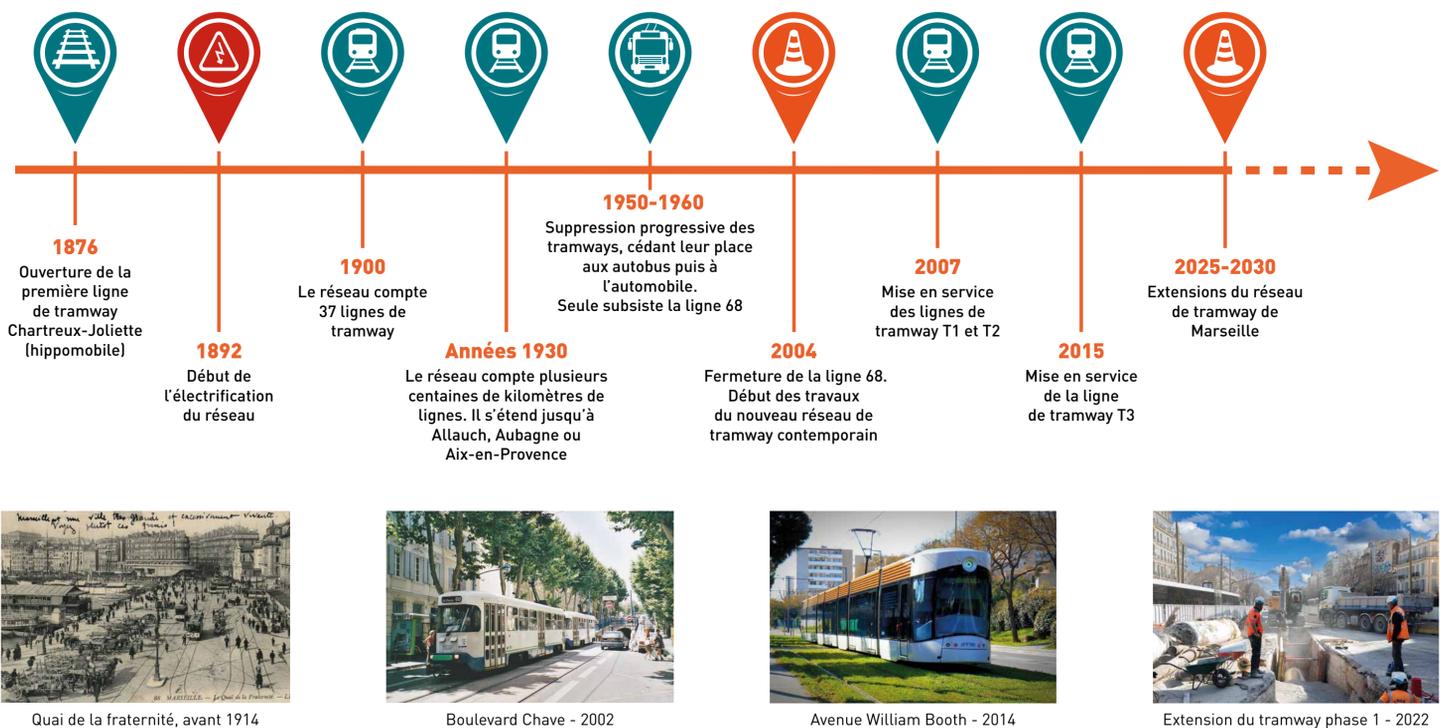
# LA MÉTROPOLE AGIT

## EXTENSION DU TRAMWAY T2 RUE DE ROME - PLACE DU 4 SEPTEMBRE

### EXTENSIONS DU RÉSEAU DE TRAMWAY



## ÉVOLUTION DE VOTRE RÉSEAU DE TRAMWAY





# LA MÉTROPOLE AGIT

## EXTENSION DU TRAMWAY T2 RUE DE ROME - PLACE DU 4 SEPTEMBRE

» LE MOYEN DE TRANSPORT LE PLUS EFFICACE  
POUR AMÉLIORER VOTRE MOBILITÉ  
DANS LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ  
(ZFE-M) DE MARSEILLE



**AMÉLIORER**  
LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

**VALORISER**  
L'ESPACE PUBLIC

**ENCOURAGER**  
LE DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS

**METTRE EN VALEUR**  
LE PATRIMOINE URBAIN, PAYSAGER

**REDUIRE**  
L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

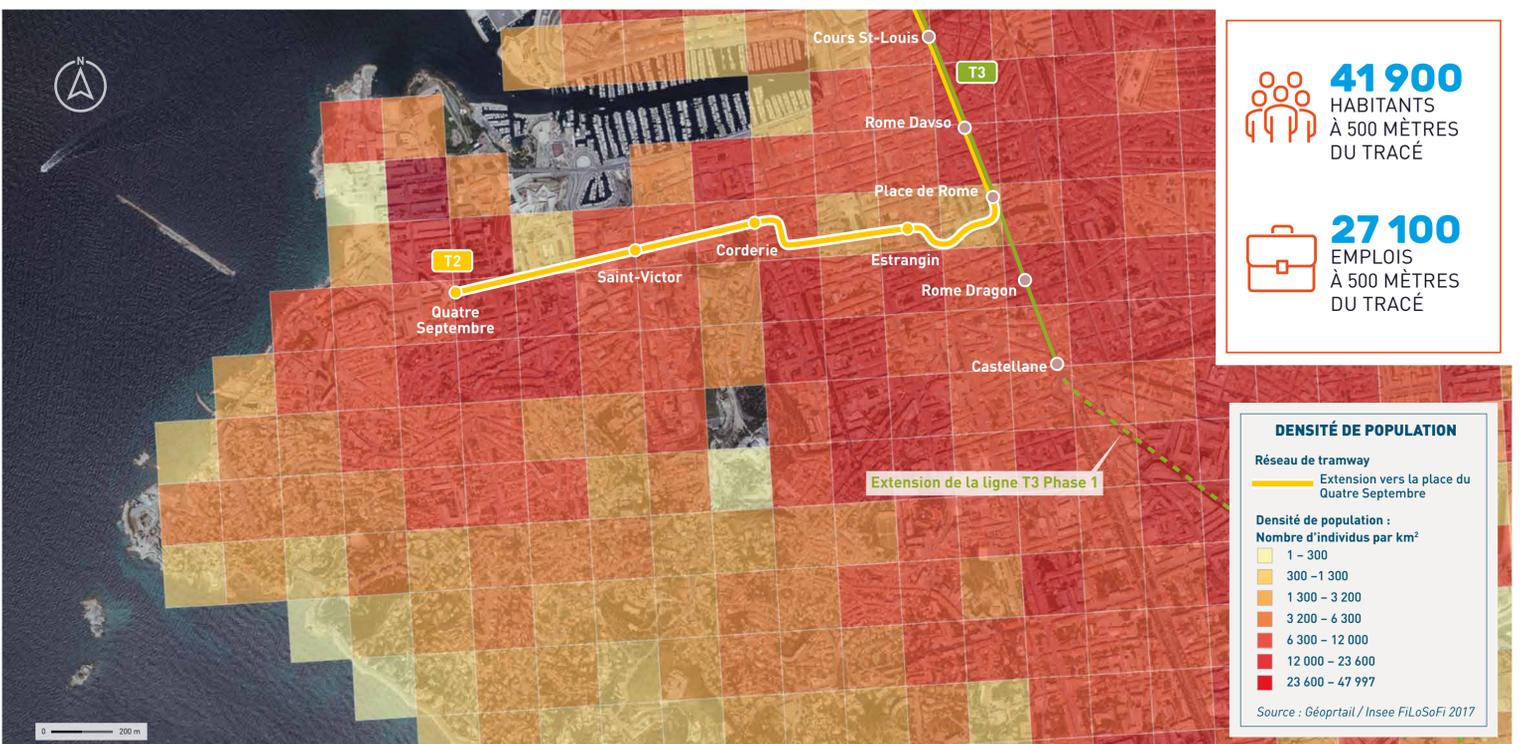
**RENFORCER**  
L'INTERMODALITÉ

**+2,1 km**  
DE NOUVEAU  
TRACÉ

**22 700**  
MONTÉES PAR  
JOUR EN 2030

**10 min**  
TEMPS DE TRAJET  
4 SEPTEMBRE  
NOAILLES

» VOTRE QUARTIER PARMIS LES PLUS PEUPLÉS  
DE MARSEILLE, DÉSENCLAVÉ ET MIEUX DESSERVI



**41 900**  
HABITANTS  
À 500 MÈTRES  
DU TRACÉ

**27 100**  
EMPLOIS  
À 500 MÈTRES  
DU TRACÉ

**DENSITÉ DE POPULATION**

Réseau de tramway  
— Extension vers la place du Quatre Septembre

Densité de population :  
Nombre d'individus par km<sup>2</sup>

- 1 - 300
- 300 - 1 300
- 1 300 - 3 200
- 3 200 - 6 300
- 6 300 - 12 000
- 12 000 - 23 600
- 23 600 - 47 997

Source : Géoportail / Insee FI LoSoFi 2017



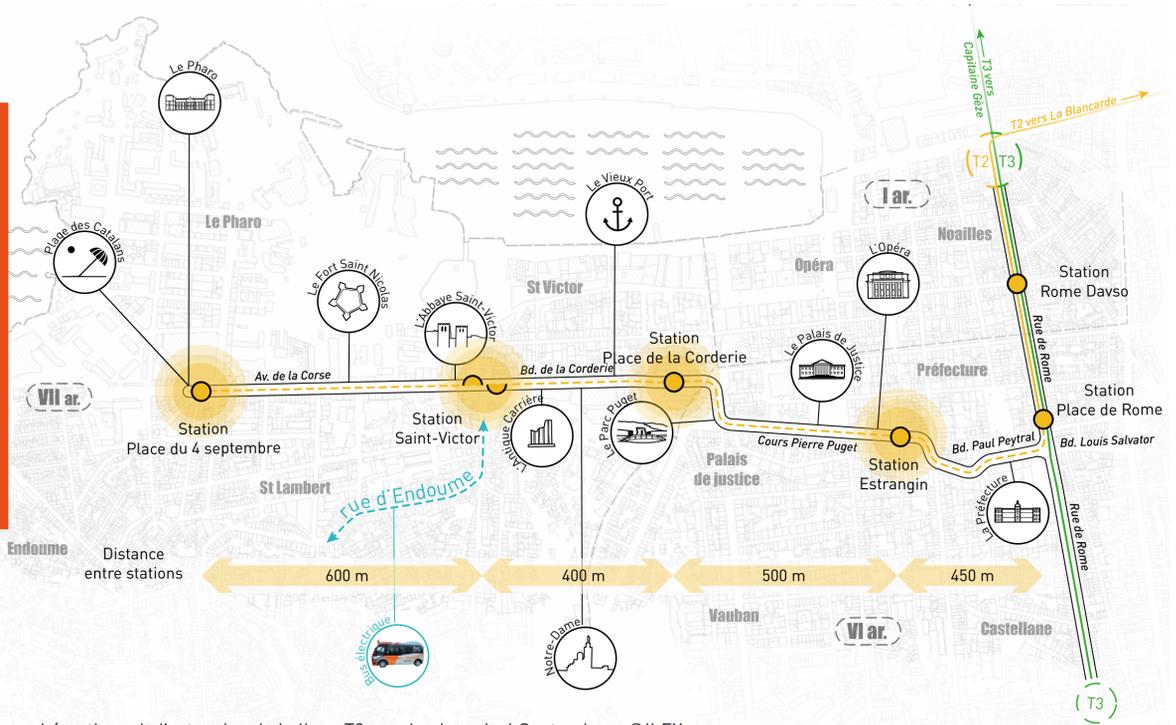
# LA MÉTROPOLE AGIT

Photomontage place Monthyon © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme

## EXTENSION DU TRAMWAY T2 RUE DE ROME - PLACE DU 4 SEPTEMBRE

### LA DESSERTE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET DE SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

- / La Préfecture
- / Le Palais de Justice
- / Le siège d'Aix-Marseille Université
- / Nombreux établissements scolaires (lycées, collèges et écoles)
- / Pôles sportifs
- / Plage des Catalans



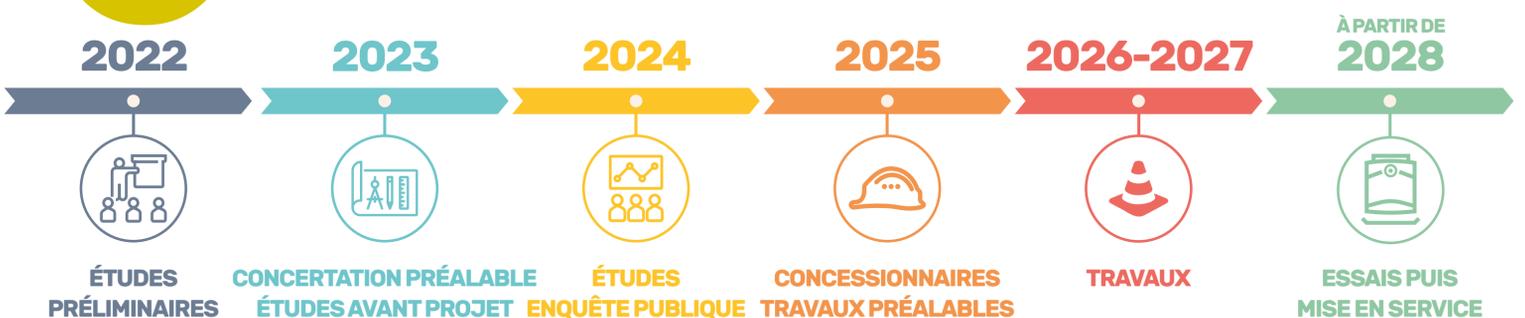
### LA RÉORGANISATION DES MOBILITÉS OFFRIRA UN ESPACE PUBLIC APAISÉ



Le projet vise à améliorer le cadre de vie des marseillais dans le centre-ville et permettra de :

- / réorganiser la circulation sur les boulevards
- / créer des lignes de transports en commun en site propre
- / étendre les aires piétonnes et les axes de circulation réservés aux modes actifs

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# LA MÉTROPOLE AGIT

Le haut du cours Pierre Puget : une placette est restituée devant l'entrée du parc

Photomontage parc Pierre Puget © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme

## EXTENSION DU TRAMWAY T2 RUE DE ROME - PLACE DU 4 SEPTEMBRE

### VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL À TRAVERS LES PLACES DU CENTRE-VILLE

/ Les axes Peytral, Puget, Corse et Corderie sont des **espaces remarquables** du centre-ville nécessitant un traitement spécifique qui comprend:

- la protection, la densification et la valorisation des arbres
- la valorisation des éléments architecturaux urbains historiques
- le respect de l'architecture, de l'agencement urbain et des perspectives



#### PLACE DE LA PRÉFECTURE

- / Étendre la zone de la place Félix Barret jusqu'à la façade de la Préfecture
- / Privilégier les déplacements à vélo dans les aménagements
- / Harmoniser les espaces publics



Photomontage © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme



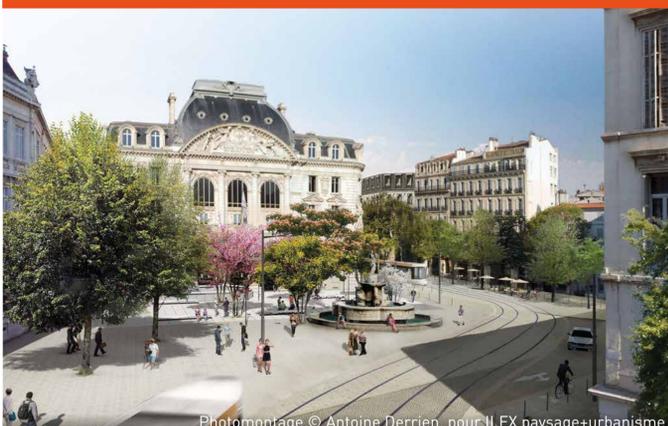
Photomontage © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme

#### PLACE DE LA CORDERIE HENRY BERGASSE

- / Créer un lieu apaisé au coeur du quartier en restreignant la place de la voiture
- / Récupérer la vue sur le Vieux Port et l'artère de la Corderie
- / Aménager de larges espaces piétons et végétalisés

#### DE LA PLACE ESTRANGIN-PASTRÉ À L'ENTRÉE DU PARC PUGET

- / Créer un espace unique pour piétons et usagers des transports en commun, permettant de redécouvrir le patrimoine architectural autour de la fontaine Estrangin
- / Un tramway qui circule le long du cours Pierre Puget végétalisé
- / Homogénéiser les espaces publics de façade à façade



Photomontage © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme



Photomontage © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme

#### PLACE DU 4 SEPTEMBRE

- / Intégrer le tramway au coeur de la place du 4 Septembre dans l'axe de l'avenue de Corse
- / Densifier la végétalisation pour créer des îlots de fraîcheur
- / Apaiser la circulation routière et aménager des cheminements pour piétons et cycles, pour plus de confort et de sécurité

## LA MÉTROPOLE AGIT

# EXTENSION DU TRAMWAY T2 RUE DE ROME - PLACE DU 4 SEPTEMBRE CONCERTATION PRÉALABLE

**DU 22 MARS AU 30 AVRIL 2023**

**INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS**

**DONNEZ VOTRE AVIS !**



📍 **Concertation en ligne :**  
[www.registre-numerique.fr/tramway-T2-4septembre](http://www.registre-numerique.fr/tramway-T2-4septembre)

📍 **Registres papier dans 3 lieux dédiés à la concertation**

**RÉUNION PUBLIQUE**

**Mercredi 22 mars 2023 à 18 h**

à la **Métropole Aix-Marseille-Provence**  
Hémicycle du Pharo  
58, boulevard Charles Livon (13007)

**LIEUX D'EXPOSITION**

**Métropole Aix-Marseille-Provence**  
du lun. au ven. 9h00-12h00/ 13h30-16h30  
Le Pharo  
58, boulevard Charles Livon (13007)

**Mairie des 1<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> arrondissements**  
du lun. au ven. 8h30-12h10/ 13h10-16h30  
61, la Canebière (13001)

**Mairie des 6<sup>e</sup>/8<sup>e</sup> arrondissements**  
du lun. au ven. 8h00-12h00/ 14h00-17h30  
125, rue du Commandant Rolland (13008)



## À QUOI SERT LA CONCERTATION ?

Conformément aux articles L 103-2 du Code de l'Urbanisme, la concertation préalable est un temps d'information et d'échanges avec le public sur l'opportunité et les caractéristiques principales d'un projet. Dans le cadre de l'extension ouest de la ligne de tramway T2, la **Métropole Aix-Marseille-Provence** souhaite initier cette phase de dialogue avec :

- / les habitants,
- / les usagers des transports en commun,
- / les acteurs associatifs et économiques concernés, afin de garantir la qualité de leur information et de leur participation

**Vos contributions sont essentielles car elles nourrissent les études de conception**

## LES OBJECTIFS

La concertation publique permet à la **Métropole Aix-Marseille-Provence** :

- / de présenter l'opportunité et les caractéristiques principales du projet au public,
- / de recueillir l'avis de tous sur les grands principes de l'opération et le choix du tracé,
- / de répondre aux questions sur le projet,
- / d'enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes du public

“

À l'issue de cette phase de concertation, les études détaillées seront menées, le projet vous sera à nouveau présenté dans le cadre de l'enquête publique préalablement aux travaux d'infrastructures

”

**Votre avis, dès maintenant, a toute son importance**